



CHANTAL DERVEY

L'idée d'enterrer l'Aigle-Leysin dans un tunnel a suscité l'intérêt des élus de tout bord.

Un projet de tunnel émerge des Etats généraux sur l'urbanisme

Aigle

Samedi, la réunion qui visait à relancer la refonte du centre-ville, après l'annulation du projet Aigle Centre 2020 par la justice, a débouché sur des idées constructives

Et si le tracé du train Aigle-Leysin (AL) au centre-ville était enterré dans un tunnel partant de la gare? L'idée a suscité un intérêt marqué des élus communaux de tout bord participant aux Etats généraux sur l'urbanisme samedi à Aigle. Le but était de parvenir à un consensus au sujet de la voie à suivre sur la refonte du centre-ville, après l'annulation par le Tribunal fédéral d'Aigle Centre 2020 (*lire ci-dessous*). Le projet d'un tunnel n'est pas utopique mais bien réel.

Une étude au prix de 400 000 francs, validée par l'Office fédéral des transports (OFT), a été lancée sans tapage en 2014 par les Transports publics du Chablais (TPC) à la demande de la Municipalité. «Au vu de l'augmentation programmée de notre population en regard des chantiers projetés, nous estimions déjà qu'il deviendra de plus en plus difficile à terme de faire circuler deux lignes de train dans cette partie de la ville», confie Frédéric Borloz, syndic et conseiller national PLR. Ce projet n'éliminerait pas la nécessité de rénover et de mettre rapidement en conformité la ligne actuelle vétuste de l'Aigle-Leysin au centre-ville.

Tout reste désormais une affaire de délais. Et de volonté. «A l'heure où le réseau ferroviaire chablaisien est en complète restructuration - nouveau tracé de l'Aigle-Ollon-Monthey-Champéry (AOMC), prolongement de l'Aigle-Leysin à la Bernoise et rénovation de la gare de Villeneuve -, je pense qu'il y a une réelle opportunité de réaliser ce tunnel

dans dix ans, calcule Frédéric Borloz. Mais il nous faudra concentrer nos efforts sur ce seul projet et laisser tomber le transfert de l'AL sur le tracé de l'Aigle-Sépey-Diablerets (ASD).»

C'est là que le bât blesse. Si, samedi, tous se sont accordés à créer un centre-ville vivant et animé, via l'élaboration d'un Schéma directeur des espaces publics, l'épineuse question de l'Aigle-Leysin n'a pas abouti à un consensus. Car une grande majorité des groupes politiques ont aussi souhaité que, dans un premier temps, le tracé de l'AL sorte du centre-ville. La Municipalité devrait donc également étudier laquelle des trois variantes retenues permettra à l'AL d'emprunter une partie du tronçon de la ligne de l'ASD et ses coûts.

Pour les ex-référendaires et pour le parti qui en émane, l'Entente aiglonne, le temps presse. «Il faut transférer au plus vite l'AL sur le tracé de l'ASD pour favoriser l'accès des voitures au centre-ville», estime Livio Hürzeler, de l'Entente. «Nous souffrons d'un manque de places de parc en raison des pendulaires qui

viennent les squatter, ajoute Marcel-Jacques Bacca, président du même parti. Les commerces sont désertés. Il faut construire un parking d'envergure.»

Le PLR est moins pressé. «Il n'y a pour l'heure qu'un seul projet ferme à réaliser en attendant que les autres se concrétisent: la mise en conformité du tracé au centre-ville de l'AL, qui reste un élément de notre patrimoine apprécié par certains, explique le conseiller communal Philippe Pasche. Nous serons attentifs aux nuisances, aux impacts visuels et fonciers d'un transfert éventuel de l'AL sur la ligne de l'ASD. Le tunnel est effectivement une option.»

AlternativeS-Les Verts est favorable au transfert de l'AL, tout comme l'UDC, qui souhaite une zone 20 au centre-ville. Quant à l'ex-comité en faveur d'Aigle Centre 2020, qui craint là plutôt les voitures que le train, il reste d'avis d'y favoriser les piétons.

L'étude d'un tunnel devrait rendre son verdict dans un an. Dans l'intervalle, d'autres plateformes de discussion seront mises sur pied. **Claude Béda**

Dix ans de procédure

● **2006** La Municipalité décide d'étudier un projet global pour redynamiser le centre-ville d'Aigle. Plusieurs études sont dès lors entreprises.

18 juillet 2013 Le Conseil communal accepte à 75% le projet Aigle Centre 2020 et libère 19 millions de francs.

29 juillet 2013 Un comité lance un référendum contre cette décision, qui aboutit avec 1300 signatures.

24 novembre 2013 Les Aiglons refusent le référendum par 1624 contre 1532 voix. Les référendaires font recours aux Conseil d'Etat, qui rejette la

nullité demandée et valide le résultat après un recomptage des bulletins.

Décembre 2014 La Cour constitutionnelle vaudoise, saisie par les référendaires, les déboute également.

1er octobre 2015 Le Tribunal fédéral admet le recours des référendaires et annule le référendum pour un vice de procédure. Cela alors que trois préavis d'un montant de 8,4 millions, concernant des travaux dans quatre rues du centre, ont été déjà acceptés. Validés juridiquement, ils sont en cours de réalisation.